

Fort-de-France, le 25 février 2014

## Communiqué de presse

### Élection municipales des 23 et 30 mars 2014 Dépôt des candidatures : Rappel

Dans le cadre des élections municipales qui auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014, la préfecture rappelle les dispositions prises pour la réception des candidatures :

- Tout candidat devra déposer sa candidature à la préfecture de Fort-de-France, **quel que soit le nombre d'habitants de la commune.**

- Les candidatures doivent être déposées à la préfecture **jusqu'au jeudi 6 mars 2014 pour le premier tour**. L'accueil a lieu en préfecture, rue Victor Sévère – section Élections du Bureau de la réglementation, des élections et de la circulation, bâtiment D – RDC, selon les horaires suivants :

- les lundis, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30
- les mercredis et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
- sauf le jeudi 6 mars où l'accueil se fera jusqu'à 18 h 00

- Pendant les jours de carnaval, un accueil sera assuré le matin de 8 h 30 à 12 h 00, les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 mars 2014.

- **Les candidats sont fortement invités à déposer leur dossier sans attendre, pour éviter l'engorgement des derniers jours.**

Le dossier de candidature devra comporter, entre autres, les pièces suivantes :

- la déclaration de candidature remplie et signée par chaque candidat (cerfa),
- une attestation justifiant sa qualité d'électeur
- une attestation fiscale prouvant son attaché avec la commune dans laquelle il se présente s'il n'est pas électeur dans cette même commune.

Cette attestation fiscale est à retirer exclusivement, pour toutes les communes du département, au Centre des Impôts de Cluny – Pôle fiscal des particuliers, tél. 0596 59 17 24.

**L'ATTENTION DES FUTURS CANDIDATS EST APPELÉE SUR L'APPROCHE DES JOURS DE CARNAVAL PENDANT LESQUELS LES MAIRIES SERONT FERMÉES AINSI QUE LE CENTRE DES IMPÔTS.**

Plus d'informations les sites :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat> (téléchargement des cerfas)

<http://www.martinique.pref.gouv.fr/Prefecture/Nos-missions/Elections/Elections-municipales-2014>

**Contact réservé aux médias :**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)